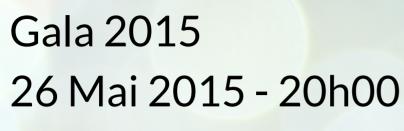
Gabriel Juchault





UTT



Merci d'imprimer et d'apporter ce billet à l'entrée de l'événement. Une pièce d'identité pourra vous être demandée. Une fois scanné à l'entrée, aucun autre exemplaire de ce billet ne sera accepté au contrôle.

Acheté le 12/02/2015 - 21h00

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour plus d'informations, rendez vous sur le site de l'association BDE : http://bde.utt.fr En cas de besoin, merci de contacter directement l'organisateur : bde@utt.fr

Merci de ne pas plier le billet sur les codes barres!

Conditions d'utilisation du billet

Le billet est soumis aux conditions générales de vente que vous avez acceptées avant l'achat du billet. Le billet d'entrée est valable s'il est imprimé sur du papier A4 blanc, vierge recto et verso. L'entrée est soumise au contrôle de la validité de votre billet. Une bonne qualité d'impression est nécessaire. Les billets partiellement imprimés, souillés, endommagés ou illisibles ne seront pas acceptés et seront considérés comme non valables. En cas d'incident ou de mauvaise qualité d'impression, vous devez imprimer à nouveau votre fichier. Pour vérifier la bonne qualité de l'impression, assurez-vous que les informations écrites sur le billet, ainsi que les pictogrammes (code à barres 2D) sont bien lisibles. Ce titre doit être conservé jusqu'à la fin de la manifestation. Une pièce d'identité pourra être demandée conjointement à ce billet. En cas de non-respect de l'ensemble des règles précisées ci-dessus, ce billet sera considéré comme non valable.

Ce billet est reconnu électroniquement lors de votre arrivée sur site. À ce titre, il ne doit être ni dupliqué, ni photocopié. Toute reproduction est frauduleuse et inutile.